ABONNEMENTS Marseille, B.-Du-Rhône, Var., Vaucluse, Basses-Alpes, Gard. 5 fr. 50 AUTRES DÉPARTEMENTS (Corse et Algérie comprises)...... 7 fr. 50 Les Abonnements partent des 1er et 15 du mois. — Joindre 50 c. à tout changement d'Adresse Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE - Nº 11,561 DIMANCHE 28 Janvier 1900 - Saint Charlemagne - DEMAIN SAINT FRANÇOIS DE SALES -

LES INSERTIONS SONT REQUES : A MARSEILLE, au BUREAU DU JOURNAL, quai du Canat, 15, et chez M. ALLAED, rue de Bausset, 4 A PABIS : L'AGENCE HAVAS est seule chargée de recevoir les annonces. Prix de la PUBLICITÉ EXTRA-RÉGIONALE, la Ligne : Annonces, 1 fr. 50 ; Réclames, 3 fr. Faits Divers, 5 fr.; Après la Chronique Locale, 8 fr. 50-

## LA TOMBOLA

AU PAR

MIACH

SAMEDI de

heure, dans du littoral les princi-

es Rhumes, Grippe, In-es bronches.

e prendre à niennes de pharmacka).

e Cous

er de se blesser 44 BUE DE BORE

N. S.

RE JÉSUS Intillon, 0,50, cie des lles, gratuites.

employez de contre la ons spéciaux de co.ffure e, 8.

ESTIONS

es les repas es Mathieu boite, 0,70.

lessieurs,

vez pas de

l. age ou no nnebière.

Lhuillier

arseillais

Peignot.

révialive-ir à Paris

de rappro-ment faire

ui n'avait le grande

strielle et

ns tenu à orter à ce

e, où tous avant que ons, four-

x du quai

acture de de chefs tement la

, officier

chambre direction -L. tient

emment

nements

iarde.

OC

Got.

squet

out.

olphe

g. telli.

ide).

les.

du Pa-

ra

te, ne; vec i la la oir

de

aris.

DU « PETIT MARSEILLAIS »

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est le 19 février prochain, irrévocablement, qu'aura lieu le tirage de la tombola organisée au profit des pauvres par le Petit Marseillais.

Nous engageons vivement les retardataires à se presser s'ils veulent, en participant aux nombreuses chances de gain qu'offre notre tombola, s'associer à cette œuvre entreprise dans un but qui doit grouper les sympathies de tous ceux qu vibrent au mot de charité.

Les billets, à 50 centimes, sont en vente nu dépôt central des Publications Popuaires, 9 B, quai du Canal, et dans tous les dépôts du Petit Marseillais.

Afin de mettre le public plus facilement à même de juger de la valeur des lots de notre tombola, nous avons fait appel à la complaisance de M. Montus fils, du Réveil du Lion, qui a bien voulu mettre à notre disposition l'une des belles devantures de ses magasins de la rue Saint-Ferréol pour déposer quelques-uns de ces lots.

L'exposition sera ouverte à partir de la mrnée de demain lundi, et l'on pourra ainsi, en rendant visite aux grands magasins du Réveil du Lion, apprécier quelles excitantes tentations offre la tombola du

Un bureau spécial pour la vente des billets est en même temps installé dans ce du peuple. local d'exposition. - R.

# la Réponse des Maîtres

On me permettra de revenir une rmère fois sur cette question de actualité à l'école. Aussi bien som--nous en pleine discussion du dget de l'instruction publique, et

Parmi les lettres qui me sont venues un peu de partout, j'ai la joie de constater que je ne trouve pas une seule note discordante. Vraiment nos instiuteurs français sont de braves gens! ls ne songent pas une minute à se laindre qu'on les surcharge de beso-mes nouvelles. Ce n'est pas un métier qu'ils exercent, c'est vraiment une vocation qu'ils ont suivie.

ncore quelques générations de nes Français façonnés dans ce ule et la moisson sera tout à fait le. Les premiers inconvénients de ruction primaire et obligatoire nueront. On ne verra plus des nts de peuple s'appuyer sur leur savoir pour traiter irrévérencieunt un père plus ignorant qu'euxles; et, d'autre part, les parents POUR NOS SOLDATS eux renseignés sur l'exacte valeur savoir primaire ne s'imagineront qu'il est un brevet de bourgeoisie, déclasse, qu'il vous fait supérieur u travail manuel, que, pour ma part quand il n'est pas seulement une me de force, mais un effort intelnt d'état - je ne trouve inférieur

Je viens aux lettres que j'ai reçues. n ine permettra de citer ce passage le la réponse d'un instituteur du Gard jui donne une bonne forme à l'asseniment de ses autres collègues.

« Je suis, monsieur, absolument de otre avis. L'Université doit fournir bulletin, d'abord parce que si l'insuleur peut choisir les livres dont il sert, il n'a pas toujours le temps essaire pour se tenir très au coude l'actualité, — j'entends s'il cupe de sa classe. En second lieu, it rester absolument neutre, en rs des passions, et ce n'est pas ours facile quand il s'agit du fait.

« L'introduction de l'actualité à de est nécessaire. Elle pénètre nos grammes à mesure que de noues conditions d'existence imposent quisition de connaissances noues. Mais, jusqu'ici, la porte n'a ouverte qu'avec circonspection. as ne craindrions pas plus de harse, et ce n'est pas seulement aux nfants que cette réforme serait utile.

« Les adolescents qui nous revienlous les hivers pour compléter instruction, souvent trop faible leurs besoins, écouteraient avec sir la lecture d'une feuille parfaiat rédigée. Comme nous aimeà y voir paraître l'image : ce t une des attractions du cours

'ai recu, d'autre part, d'un répétidu lycée de Nice, un billet dont je cie deux fois. D'abord, parce us découvre un cœur d'honnête épris de sa tâche, ensuite ju'il nous fournit une idée prani modifie heureusement notre er projet.

Je suis, monsieur, m'écrit ce coridant, un modeste répétiteur la seule ambition est de se faire de ses petits élèves, de leur er cette éducation virile dont, si il, vous avez parlé dans vos es et qui doit faire d'eux des mes de bien et des hommes d'ac-

Souvent, avec mes jeunes petits lagie da la facon que vous indiquez. Je vous assure qu'ils ont été fiers et heureux d'apprendre que la France venait d'occuper In-Salah.

« Abordons le cas des écoles primaires : il est peut-être plus facile de résoudre la question que vous ne le pensez, Tous les mois les instituteurs reçoivent de l'administration académique un « Bulletin officiel » contenant les renseignements dont ils peuvent avoir besoin (changements, permutations, examens). Ne pourrait-on pas ajouter à ce bulletin les questions d'actualité que devront traiter les instituteurs? La chose me paraît simple et facile. »

Si simple, si facile, que si le grand-maître de l'Université et le conseil supérieur de l'instruction publique le veulent, le problème est résolu. Ce ne sont pas les Chambres — s'il est nécessaire de les consulter, ce que j'ignore - qui y mettront obstacle.

Quand on leur demande d'ouvrir un nouveau chapitre de dépenses, elles font la grimace. C'est leur devoir : mais nous ne sommes plus dans la nécessité de réclamer d'elles un si douleureux effert. La facille mais des la conference de la facille mais de la fa douloureux effort. La feuille existe. C'est un bulletin mensuel et c'est un bulletin officiel. Il suffirait de tasser un peu sa composition pour ajouter au revers de la quatrième page ces renseignements d'actualité qu'on voufrait voir semer comme une graine féconde dans le cerveau des enfants

Je suis allé hier causer avec un de ces financiers qui fatalement collaborent à notre politique intérieure et extérieure par l'importance de leurs décisions, de leurs inclinations, de leurs répugnances. Mettez, si vous voulez, le plus grand de tous. Il m'a parlé avec une éloquence subitement passionnée du danger qu'il y avait pour ce pour le ci à continuer de some pour ce peuple-ci à continuer de som-meiller, à chercher les conditions, je est le cas de dire que l'actualité est ne dis pas de la prospérité mais de la vie de demain, ailleurs que dans le réveil et le sursaut des initiatives individuelles.

Voir, plus loin, les Dépêches de la Muit et la Dernière Heure.

PETITE GAZETTE RIMÉE

M. de Galliffet vient de donner un témoignage de satisfaction à M. Narson, officier d'adminis-tration, qui a inventé un nouveau potage aux haricots pour

Rimons une ode militaire Pour chanter ici le bienfait De ce soidat humanitaire Que vient de louer Galliffet !

Qu'on acclame sa renommée, Que sa gloire vibre aux échos, Puisqu'il a fait pour notre armée Un nouveau plat de haricots!

Je ne connais pas la formule De ce polage savoureux, Mais du grand Vatel cet émule Va rendre nos soldats heureux !

Assez d'autres que l'on acclame Et dont on répète les noms, Ont, pour mettre l'Europe en flamme, Inventé de nouveaux canons!

Ceux-là consacrèrent leurs veilles, Ne dormant pas sur leurs lauriers, A trouver - cruelles merveilles -Les engins les plus meurtriers!

Oh! l'inventeur qui s'évertue, Afin de mériter la croix, De créer une arme qui tue Plus de combattants à la fois!

Mais celui qui fit ce potage, Bon soldat né sous notre ciel, Dont l'œuvre reçoit sans partage Un témoignage officiel,

Maudissant les larmes amères, Et les longs sanglots étouffants, Ne fera pas pleurer les mères

Et nourrira mieux les enfants! Aussi, l'ame à l'espoir ouverte, On a pu voir que nos conscrits Ont, depuis cette découverte,

Et plus de joie et plus de cris! Car, influence culinaire, On n'est pas - chacun le sait bien -Un soldat extraordinaire Quand l'ordinaire ne vaut rien!

Et ta gloire serait complète, Napoléon, terreur des lys. Si l'on cut cuit une omelette Au brillant soleil d'Austerlitz!

Je vois - triomphe populaire -Nos jeunes soldats de tous rangs, De ce haricot tutélaire

Faire l'éloge à leurs parents. Ils écriront à leurs familles Que ce légume qu'on a eu Essace à jamais les lentilles Qu'acheta jadis Esaŭ !

Enfin la troupe en est charmée, Et pour l'auteur la gloire luit, Car on est sur que dans l'armée Ce nouveau plat fera du bruit! XAVIER MAUNIER. CHRONIQUE DU DIMANCHE

# GRAU-DU-ROI

Les côtes du département du Gard sur la Méditerranée n'ont qu'un développement de 20 kilomètres. Elles présentent un cordon littoral sablonneux dessinant une S dont la convexité serait formée par la pointe de l'Espiguette, tandis que la partie rentrante serait le golfe semi-circulaire du Grau-du-Roi. Le Grau-du-Roi au débouché de la Grande-Roubine ou canal d'Alguesmortes, est donte seul port du département du Gard. Nons ne comptions plus saint-Gilles où n'accèdent maitenant que des barques de cananx et qui fut un port tres fréquenté des l'époque phoceènne.

Le Grau-du-Roi qui est une commune de creation récente, puisqu'elle ne date que de juillet 1879, peut cependant revendiquer une très ancienne fondation. Il est de toute évidence que ce point du recevoir une colonie romaine de pêcheurs et de guetteurs, lorsque les soidats de Marius creusèrent les fossœ Marianæ depuis la partie navigable du Rhône jusqu'à la mer à travers l'étang du Repausset. Les étangs du Sud qui communiquaient avec le petit Rhône formaient alors une rade excelente et de nos jours même, des logénieurs n'ont pas repoussé l'idée de créer devant le Grau-du-Roi qui extende la défense mobile.

Le Grau-du-Roi doit son origine et sa dénomination à Louis XV, qui, le 14 août 1725, or-



à Martigues, alors que ses quais de la rive gauche rappellent l'aspect du quai de la Marine à Agde, avec ses établissements prolongeant leurs terrasses jusqu'au bord de l'eau; ses groupes de pécheurs apportant à la halle les grands paniers de poissons frétillant sous l'édredon d'algue verte, et beure et les l'édredon d'algue verte et brune; ses larges coulées de filets séchant au soleil.

L'industrie principale de la population du Grau-du-Roi est la pêche, on y pratique le gangui comme à Marseille, le bœuf par couple comme à Martigues, les tonaires pour les thons, les reiradiers pour les maqueraux, qui portent là-bas le nom de veyrat, et les sardinaux pour les sardines, et la statistique évalue à 43.000 kilogrammes environ par an le produit

de cette industrie. Comme à Agde, les pêcheurs du Grau-du-Roi pêchent au filet dit globe qu'on jette dans le canal et qu'on retire à l'aide de treuils. Combien je me suis intéressé à cette pêche par une belle matinée ensoleillée, le long de la route d'Aiguesmortes au Grau-du-Roi tandis que l'un des pêcheurs relevait le globe et que l'autre à l'aide d'un petit barquet allait en vi-siter la fond. Il poet siter le fond. Il n'est pas rare de voir des bandes de mulets et de loups pris dans un seul coup de filet et d'assister en quelques minutes

à une pêche prodigieuse. Le Grau-du-Roi, qui n'a eu son autonomie communale qu'en 1879 et ne s'est administré qu'à partir du 1er octobre de la même année, alors qu'il ne comptait que 800 habitants, en possède aujourd'hui près de 1400; mais aux beaux jours de l'été, lorsque tous les établissements sont ouverts, que les jolies et coqueites villas de la rive droite ressemblent à des ruches d'abeilles , la petite ville prend un aspect de station balnéaire et eile ne tardera pas à acquérir une réelle importance à ce point de vue lorsque les améliorations qu'on ré-

clame pour elle auront été réalisées. Déjà la municipalité actuelle a fait construire sur les plans de M. Max Raphel, architecte à Nîmes, un hôtel de ville, d'un style très original, surmonté d'une horloge, et qui remplace

neures de la journée, d'originaux tableautins. On passe en bac de la rive droite pour aller au temple on à la poissonnerie; on passe en bac de la rive gauche pour aller à la mairie voter, déclarer un décès, une naissance; à certaines heures, pour les offices catholiques t tantôt le péage fonctionne, tantôt le passage est gratis.

L'adjudicataire, armé de son cahier des charges, peut, s'il le veut, demander à une seule personne qui se présente pour traverser d'une rive ou de l'autre, 25 centimes, ou l'obliger à attendre une heure, si elle ne veut payer que la taxe ordinaire de 5 centimes.

la taxe ordinaire de 5 centimes.

Par contre, le passeur doit transporter les voyageurs gratis, non seulement le dimanche, mais tous les jours, pour les offices religieux sans exception, ce qui fait que l'heure de la messe au Grau est plus souvent l'heure des transactions d'une rive à l'autre.

Le tarif du péage est des plus curieux : les oies et les dindons y figurent pour 2 centimes la paire, les porcs et les veaux pour 5 centimes comme les gens, les chevaux et les bœufs pour 10 centimes, les brebis et les moutons

pour 10 centimes, les brehis et les moutons pour 7 et 8 centimes, fractions qui rendraient l'appoint difficile si on en exigeait le paie-

Le bac va disparaître puisque la construction d'un pont tournant est chose résolue et qu'elle doit être terminée, au plus tard, le du ene dolt etre terminee, au pius tard, ie 14 juillet prochain. Je vous assure que ce jour-là non seulement tout le monde passera sur le pont du Grau-du-Roi comme sur celui plus célèbre d'Avignon, mais, encore, qu'on y dansera.

Le Grau-du-Rol appartient au canton d'Al-guesmortes, dont il n'est séparé que de six kilomètres et à l'arrondissement de Nimes dont il est distant de quarante-six kilomètres. La superficie de son territoire est de 4.250 hec-tares, dont 498, complantés en vignes, ont produit, l'an dernier, 43.000 hectolitres de vin.

Antonin Palliès.

# NOTES D'UN MARSEILLAIS

LES VOIES DE DÉCAGEMENT

Un quartier qui, dans un temps relativement assez court, a subi une véritable transformation - les vieux Marseillais ne nous démentiront pas - est tout le quartier situé à l'Est de la place Saint-Michel. Il y a une quinzaine d'années encore, on se le rappelle, le boulevard Chave était, en aval du boulevard Mérentié jusqu'au Jarret, bordé d'un grand nombre de terrains vagues. De la rue Sébastopol à ce cours d'eau, l'herbe poussait sur la chaussée et il n'était pas rare d'y rencontrer des troupeaux de chè-

La rue du Camas présentait l'aspect d'une ruelle aux murs écroulés et l'église Saint-Michel était dissimulée derrière les clôtures d'une foule de jardins. Plus loin, les berges du Jarret, inégales et de plus constamment ravinées par les crues, étaient presque impraticables pour les piétons. Quant aux communications entre les boulevards Baille, Chave et la Madeleine, elles ne pouvalent s'effectuer que par de longs circuits. En somme, toute cette zone avait un caractère essentiellement suburbain, une physionomie d'extrême faubourg.

Il est facile de voir aujourd'hui ce qu'une série d'améliorations a réussi à faire du quartier en question. Le boulevard Chave a été prolongé jusqu'à la gare de la Blancarde, à travers les venelles, les jardinets et les bastidettes de Saint-Naphre. Le Jarret a été endigué; ses berges ont été élargies et converties en larges voies carrossables. La rue du Camas est devenue sur un certain point plus spacieuse. La place de l'église Saint-Michel a été rattachée directement l au boulevard Chave par une voie nouvelle; ses abords ont été dégagés et plantés.

Ajoutons que le boulevard Baille est, à cette heure, définitivement relié au chemin de Saint-Pierre par une voie pratiquée le long de l'asile d'aliénés et dont les trottoirs commencent à se jalonner, ainsi qu'on peut le constater.

Ces diverses transformations auront eu pour résultat non seulement d'embellir tout un quartier, mais encore de réaliser enfin un projet conçu depuis longtemps, celui de rendre le cimetière Saint-Pierre et l'hospice de la Conception plus accessibles. Car jusqu'ici, il faut bien le reconnaître, il n'y avait guère qu'une voie unique, une seule route qui desservit notre nécropole, route trop étroite en certains endroits, tortueuse, irrégulière, accidentée; c'était le chemin de Saint-Pierre.

Désormais, ou plutôt dans quelque temps, on pourra, par le nouveau boulevard eanne-d'Arc, par les artères ouvertes à travers les propriétés particulières, entre la rue Goudard et l'église Saint-Pierre, et dont l'une, la rue Briffaut, est livrée déjà au public, se rendre également à notre champ de repos. Il est même permis de dire que ce sera la principale vole de dégagement du cimetière, sa plus importante avenue, la-quelle aura sensiblement la même largeur que le boulevard Chave et sera, comme ce dernier, plantée de platanes.

Une autre vole s'ouvre en ce moment, au milieu des propriétés Martin et Bérenger, qui fera communiquer le boulevard Chave prolongé et le chemin de Saint-Pierre pour aboutir en face de l'ancient e porte de l'asfle d'alienes, et par conséquent du chemin conduisant au cimetière des protestants.

D'autre part, nous apprenons qu'une belle et large artère doit mettre prochainement

là une amélioration des plus heureuses, car pour le quart d'heure, comme on le sait,on n'accède à la Conception que par les petites rues Nau, Saint-Pierre et Ferrari, d'un côté, et la rue Crillon, de l'autre. C'est

Il n'est pas, non plus, inutile de faire remarquer que la plupart de ces voies sont destinées à être sillonnées par des tramways. Ainsi, comme nous l'avons annoncé plusieurs fois, une ligne partira bientôt des allées des Capucines, s'amorçant sur le boulevard Dugommier, pour aller à La Pomme par les allées des Capucines, la rue Thiers. par les allées des Capucines, la rue Thiers, la place Saint-Michel, les rues de l'Olivier, Briffaut, du Camas et le chemin de Saint-Pierre. Cette ligne aurait un embranchement qui arriverait à l'hospice de la Conception par la voie dont nous venons de parler et qui irait de la rue Briffaut jusqu'à l'ancienne remise des corbillards, avec un prolongement très probable jusqu'au boulevard Chave.

Une deuxième ligne viendra de la place Castellane par le boulevard Baille, suivra la voie bordant le Jarret et arrivera au cimetière par l'avenue Jeanne-d'Arc. Une troisième ligne enfin viendrait par la rue Sébastopol, la rue George, le boulevard Chave, le Jarret et se rendrait au cimetière encore par le boulevard Jeanne-d'Arc. Avec la ligne actuelle de tramways à vapeur, ce serait donc de quatre directions différentes que le public pourrait parvenir jusqu'à la nécropole. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance d'un tel

Il nous revient aussi qu'en dehors des dispositions qui précèdent, une voie continuant le boulevard Boisson — du boulevard Chave prolonge au chemin de Saint-Pierre - est sur le point d'être mise en œuvre. Cette nouvelle communication, reliant les quartiers des Chartreux et de la Blancarde aux quartiers de Saint-Pierre, de la Timone et du boulevard Baille, rendrait de très grands services et il ne serait pas impossible qu'à un moment donné une ligne de tramways y fût égalemeut établie.

En résumé - ainsi qu'on pourra s'en rendre compte prochainement — le cimetière Saint-Pierre sera enfin doté de toute une série de voies d'accès et de dégagement et on conviendra que cette amélioration était absolument et rigoureusement nécessaire. Il eût été difficile d'admettre plus longtemps que la nécropole d'une grande ville de près de cinq cent mille âmes ne pût être abordée en quelque sorte que par une seule route et une route, hélas ! presque impraticable les jours de pluie, aussi bien pour les voitures que pour les piétons.

HORACE BERTIN.

soldat sur la façon de combattre des Boers dans l'affaire du 6 janvier à Ladysmith:

Un hussard blessé et fait prisonnier a été renvoyé au camp anglais après avoir eu ses blessures pansées et avoir reçu un pot de confitures et une boîte de chocolat. Un soldat des Gordon highlanders, fait prisonner, dès le matin, resta à l'abri derrière Wagon-Hill sous la garde d'un vieux Boer et fit les remarques suivantes

Les Boers étalent très calmes; ils se glissaient parmi les rochers jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une place pour s'abriter; ils tiraient alors pendant une heure, puis revenaient en arrière, toujours rampant, pour fumer une pipe et causer; quelques-uns même fassaient la sieste pendant une demi-heure, puis retournaient au combat. - M.

## LETTRES ANGLAISES

La Cour et la Politique

Londres, 25 janvier. S'il ne survient aucun changement aux arrangements présents de la cour, la reine restera dans l'île de Wight Jusqu'au milieu du mois de février. A cette époque elle retour-nera au château de Windsor et y demeurera jusqu'a son depart pour ritane. lequel aura lieu dans la première ou la deuxième semaine de mars. Sa Majesté a retenu ses apparte-ments à l'hôtel Angst, à Bordighera, à partir ments à l'hôtel Angst, a Bordighera, à partir usqu'a son départ pour l'Italie. lequel aura du 1st mars, mais elle n'ira certainement pas les occuper avant le 8 du même mois. Elle sera accompagnée de la princesse Béatrice de Pattenberg, et de la princesse Victoria de Battenberg et de la princesse Victoria de Schleswig-Holstein que sa mère — la princesse Christian de Schleswig-Holstein - viendra reoindre à Bordighera après la visite qu'elle se ropose de faire à l'impératrice Frédéric à

Il est possible, toutefois, que les événements de l'Afrique australe viennent modifier le pro-

Le Parlement va se réunir mardi, et il n'est que temps, car la situation des affaires est des plus graves. Lorsque se termina, au mois d'août dernier, la session ordinaire de 1899 tous les dangers qui menaçaient le maintien de la paix dans l'Afrique australe semblaient avoir disparu. Le cabinet anglais s'était pro-noncé pour une politique pacifique. Malheu-reusement il avait laissé à M. Chamberlain le soin d'annoncer sa décision au gouverneur du Transvaal. Le perfide ministre des colonies se souvint de l'exemple de Bismarck et de la dépèche truquée d'Ems. Celle qu'il adressa au président Krüger était à peu près de la même nature. Comme le télégramme de Bis-marck, elle provoqua un ultimatum, et, en le recevant, M. Chamberlain se mit à danser de joie dans son cabinet. Il avait sa guerre. Alors on convoqua les Chambres pour une session d'automne. Le ministère donna pour expliquer la guerre diverses raisons contradictoires, la guerre diverses raisons contradictoires, toutes plus faibles les unes que les autres. Toutefois, il assura qu'il ne s'agissait que d'une simple promenade militaire. A Noël tout serait fini, et le drapeau britannique flotterait sur Prétoria. Le chancelier de l'Echiquier demanda une dizaine de millions pour les frais de cette partie de plaisir, et il n'eut pas de peine à les obtenir. Grâce à la campagne de mensonges que la presse mensit donnis des mensonges que la presse menait depuis des mois les membres du Parlement étaient conmois les membres du Parlement étaient con-vaincus que des milliers d'Uitlanders, leurs compatriotes, étaient opprimés par une poi-gnée de Boers aussi corrompus que lâches, et ils étaient d'avis que si l'Afrique australe pou-vait être pacifiée au prix de quelques millions ce serait de l'argent bien employé.

Mais à peine la session extraordinaire était-elle terminée que le pauvre John Bull, en-dormi dans une sécurité trompeuse, eut un rude réveil. Les ministres et leurs amis avaient plongé le pays dans une guerre inique la-

en communication directe l'hospice de la Conception et le boulevard Chave. Ce sera l'unique la quelle, quel qu'en fût le résultat final, coûterait des torrents de sang et des sommes incal-

culables. La vérité, peu à peu, se faisait jour. sait, on n'accède à la Conception que par les petites rues Nau, Saint-Pierre et Ferrari, d'un côté, et la rue Crillon, de l'autre. C'est un établissement, en somme, qu'il faut découvrir. Telles sont les voies de dégagement déjà construites ou en construction ou devant être créées à brève échéance.

Il n'est pas, non plus, inutile de faire remarquer que la plupart de ces voies sont destinées à être sillonnées par des tramways. Ainsi, comme nous l'avons annoncé plusieurs fois, une ligne partira bientôt des allées des Capucines, s'amorçant sur le boulevard Dugommier, pour aller à La Pomme par les ailées des Capucines, la rue Thiers, la place Saint-Michel, les rues de l'Olivier.

Les Boers au Combat

Un journal anglais rapporte des détails intéressants donnés par un détails intéressants donnés par un soldat sur la facen de combattre des destaits au la facen de combattre des lournaux qui avaient organisé la conspiration journaux qui avaient organisé la conspiration journaux qui avaient organise la conspiration du silence autour de cette « terrible » corres-pondance gourmandent M. Couriney pour avoir fait allusion à de prétendues révéla-tions « auxquelles on a fait peu d'attention dans ce pays », mais ils se gardent bien d'eu confester l'authenticité. Il est permis d'espérer qu'à la rentrée des Chambres M. Courtney prê-tera son appui à M. Labouchère et aux autres députés qui vont demander une enquête sérieuse sur les faits relatifs à l'incursion de Jameson et de ses flibustiers.

L'opposition se ressaisit. L'un de ses chefs les plus respectés, M. John Morleg a prononcé hier, devant ses électeurs d'Arbroath, en Ecosse, un discours qui est un éloquent réqui-sitoire contre les fauteurs de la guerre, il sitoire contre les fauteurs de la guerre. Il a dit que les prétendus griefs des Utilanders ne valaient pas les os d'une escouade de highlanders ou d'un brave comme le général Wauchope. Il est probable qu'à son banc, dans la Chambre des communes, il reprendra ses accusations. Ce n'est pas tout. Dans plusieurs circons-

criptions des élections partielles se préparent, et elles se feront probablement sur la question de la guerre. C'est ainsi qu'à Newark le candi-dat libéral, M. Stanger, se fit des armes contre le gouvernement de l'équipée de Jameson et des révélations de l'Indépendance belge. Ce réveil du parti libéral favorisera singulièrement l'action des deux associations qui se sont formées pour le rétablissement de la paix. Ces comités reçoivent chaque jour de nouvelles adhésions et redoublent d'activité. Quiz.

## LES ÉPAVES

Le Naufrage de l' « Ajaccio ». — Le Droit sur les Epaves. — La Propriété. — Les Poursuites correctionnelles. - La Prime aux Sauveteurs.

On nomme épaves maritimes, ou simplement épaves, les objets naufragés que la mer rejette sur ses bords. Autrefois, en France, les épaves appartenaient au roi ou au seigneur haut justicier. L'article 3 de la loi du 22 novembre et du 1er décembre 1790 a déclaré que tous les biens sans maître appartenaient à la nation. Cette disposition a été reproduite par le Code civil.

Les règlements généraux relatifs aux marchandises provenant des navires naufragés sont applicables aux objets trouvés en mer ou jetés sur les grèves.

C'est le cas qui nous occupe à propos du naufrage de l'Ajaccio et des épaves qui sont depuis deux jours recueillies soit en mer, soit sur les côtes de la rade.

Or, dans ce cas, les épaves ont un propriétaire réel, le propriétaire primitif : l'armateur du navire ou son représentant, la compagnie d'assurance, le négociant chargeur de la marchandise, le passager pour les

Ces épaves ne peuvent en aucun cas appartenir à ceux qui les recueillent en mer ou sur les côtes et qui pourraient être passibles de peines correctionnelles pour vol d'épaves, s'ils n'en faisaient la déclaration.

En règle générale, les épaves des naufrages sont recueillies par la marine et si le propriétaire de l'épave vient à la réclamer elle lui est remise sur production de preuves justificatives de propriété. Si les épaves ne sont pas réclamées, elles sont ven-dues par les soins de la marine et le produit d'après la loi de 1791, est versé à la Caisse des invalides de la marine pour le montan

être tenu à la disposition des ayants droit La marine, qui recueille et reçoit les épa-ves, les emmagasine dans des dépôts de douane pour être vendues ultérieurement,